

Ajaccio, le 28.07.22

Lettre RAR n° 2CM235961530

Monsieur le directeur général,

La directive européenne relative aux émissions industrielles, dite IED (Industrial Emissions Directive), vise à prévenir et à réduire les pollutions de l'air, de l'eau et du sol causées par les installations industrielles en réglementant notamment les émissions de plusieurs polluants, le recours aux meilleures techniques disponibles (MTD), le réexamen périodique des autorisations, la participation du public et la remise en état du site en fin d'activité.

Dans ce cadre, par courriel du 28 juillet 2021, vous avez transmis à l'inspection des installations classées un dossier de réexamen pour les installations de transit et de regroupement de déchets dangereux de l'Établissement « TECHNO HYGIENE » que vous exploitez ZI de Baléone, lotissement Michel Ange, lot 18, sur la commune d'Afa. Ce dossier venait en complément du rapport de base que vous aviez déjà transmis à l'inspection en novembre 2018.

Ces installations sont actuellement réglementées par l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2009 portant autorisation, et par l'arrêté préfectoral de mesures d'urgence du 14 février 2022.

Après examen de vos dossiers par l'inspection des installations classées et des prescriptions des arrêtés préfectoraux précités, je vous informe qu'il n'est pas nécessaire d'actualiser les prescriptions applicables à ces installations.

Par ailleurs, je vous rappelle que les prescriptions de l'arrêté ministériel du 17 décembre 2019 relatif aux meilleures techniques disponibles (MTD) applicables à certaines installations de traitement de déchets relevant du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 3550 et de la directive IED sont applicables à votre installation à compter du 17 août 2022.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet



PJ : Rapport de l'inspection du 22 juillet 2022

Monsieur Bruno BLANCHENOIX, Directeur général
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION D'ASSAINISSEMENT
Lieu-dit Torricelli - Route de Sartène Vazzio
20090 AJACCIO